L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE 14 MARS 1880.

Législature de la Louisiane.

Séance de samedi, 13 mars 1880.

SENAT.

Le colonel D. F. Boyd ayant pris le Sénat d'assaut, pour se prononcer sur le bill qui réorganise l'Université et le Collège d'agriculture, qu'un comité des deux Chambres fasse un rapport sur la condition financière de l'Institution, M. Robert a présenté une résolution qui nomme un comité de deux sénateurs et de trois représentants, qui sont chargés d'instituer une enquête.

M. Watkins, au nom du comité judiciaire, a recommandé le rejet de la résolution de M. Dennis au sujet du port d'armes à feu par les policemen de la Nouvelle-Orléans; l'adoption du bill qui a trait aux privilèges sur les récoltes sur pied et sur les meubles; l'adoption du bill relatif aux abérits et à leurs cessions.

Le président a annoncé que le comité chargé de s'assurer de la situation du pénitencier de l'Etat se compose de MM. Davey et Montan.

M. Farlange a présenté un bill relatif aux cessions commissaires et à celles qui ont priorité, à la cour suprême.

Le bill du Sénat (de M. Leake) fixant les émoluments des greffiers des cours, a été mis à l'ordre du jour de lundi, à une heure.

Le Sénat ayant reposé les amendements de la Chambre au bill du Sénat relatif aux devoirs des avocats de district, dans tout l'Etat, le président a nommé un comité de conférence qui se compose de MM. Watkins, Cunningham et Leake.

Le bill de conversion présenté par le comité de finances du sénat, a été approuvé.—Un amendement de M. Farlange déclarant que les mandats de la compagnie de levées devront être reçus et convertis ainsi que le veut la constitution; un autre amendement du même sénateur, abrogeant la loi du bureau de conversation de 1874 et les lois qui l'amendent—ont été adoptés. Le bill modifié a ensuite été adopté.

Le bill qui ordonne aux corporations paroissiales et municipales de l'Etat de recevoir, en paiement de taxes de licences qui lui étaient dues antérieurement au 1er janvier 1879, les mandats légaux ou autres preuves de dettes, a été adopté, avec un amendement de M. Farlange déclarant que les mandats d'écoles émis légalement seront seuls reçus.

Après une séance à huis-clos, le Sénat s'est ajourné à demain—lundi—à midi.

CHAMBRE.

Présidence de M. Ogden.

M. Devereaux présente un bill relatif aux frais nécessaires pour le pénitencier de l'Etat.

M. Haney présente un bill autorisant le juri de police à capitaliser la dette flottante de la paroisse d'Est Feliciana.

M. Heidenhain présente un bill pour régulariser la pratique des accouchements et de la chirurgie à la Nouvelle-Orléans.

M. McCullough présente un bill imposant des devoirs additionnels aux directeurs d'écoles dans les paroisses de la campagne.

M. Vaughan présente un bill allouant une somme au Bureau d'agriculture.

M. Williams présente un bill rappelant la loi 7 de la session extraordinaire de 1870.

M. Quinn présente un bill pour établir une cour de police à Alger.

M. Allain se plaint d'un article de la *Tribune* de Chicago où il est dit que son dévouement pour Grant tient à ce que Sherman a refusé de le nommer peseur à la douane. M. Allain dit que Sherman voulait le nommer et qu'il en a été empêché par le Bureau des Retours dont l'influence à la Douane est toute puissante. Il fait partie de la délégation républicaine de cet Etat à Chicago, il aura quelque chose à dire de plus au peuple américain.—(Rien de cela ne regarde la Chambre et le représent Allain aurait dû ne pas l'en entretenir.)

Le comité spécial, envoyé à Baton-Rouge, rapporte que la maison du gouvernement est dans un très mauvais état, et qu'elle a besoin de grandes réparations.

La comité des allocations rapporte qu'un comité spécial devrait être nommé pour examiner l'état où se trouve le dépôt d'armes de l'Artillerie d'Orléans.

Le comité sur la maison d'Etat rapporte que les frais de réparations s'élèveraient à $179,000. Le devis est détaillé, mais le comité demande qu'il ne soit pas communiqué à la presse.

Le comité spécial sur les cimetières conseille la fermeture du cimetière de la rue Girod.

Le comité judiciaire fait un rapport favorable au bill de M. Gilbert sur les loteries en général, bill permettant l'incorporation de compagnies de loterie à de certaines conditions. Le comité suggère un amendement autorisant le gouverneur à nommer deux commissaires pour surveiller le tirage des compagnies.

M. Farmer présente un rapport de minorité qui se prononce contre un bill général et qui soutient que chaque compagnie de loterie doit avoir sa charte spéciale et particulière.

Bills du Sénat en troisième lecture.

Le bill No 40, pour réajuster le bureau des terres d'Etat; pour nommer l'enregistreur, fixer son traitement, etc., a passé finalement. Oui 74; non 13.

Le bill 74, pour charger les juris de police de secourir les infirmes et les malades indigens, résidant dans leurs paroisses respectives a passé finalement par 74 contre 4.

Le bill 99 relatif aux causes de récusation des juges de district, et aux jugements des cas de récusation dans les cours de district, la paroisse d'Orléans exceptée, passe finalement par 72 contre 0.

Le bill 115 relatif aux juris de police et à la nomination des juris de police, est adopté finalement par 83 contre 14.

Ordre du jour.

Le bill 254 par M. Harris pour fournir des membres artificiels aux soldats considérés estropiés de l'Etat. Le bill est considéré section par section et passe à la troisième lecture.

La Chambre reprend alors la discussion du bill de la charte de ville. Environ 10 sections du bill sont expédiées. La rapidité avec laquelle cette discussion est menée étonne quelques membres et des remarques très vives sont échangées entre deux représentants de la ville, l'un soutenant le bill et l'autre l'attaquant. La Chambre, fatiguée du débat, s'ajourne à lundi à 11 heures.

Les conférences de M. Naquet et la *Question du divorce* de M. Dumas, devaient naturellement appeler la controverse.

Nous recevons une intéressante brochure de M. Georges Berry, *la Moralité du divorce*, que vient d'éditer L. Larose et où le projet de loi de M. Naquet est vaillamment combattu.

Nous en détachons cette citation bien sérieuse.

Qu'est-ce une famille dissoute? que sont les époux qui après avoir vécu dans les liens les plus étroits que la nature et la loi puissent former entre les êtres raisonnables, deviennent tout à coup étrangers l'un à l'autre, sans néanmoins pouvoir s'oublier? que sont des enfants qui n'ont plus de père? qui ne peuvent confondre dans un même embrassement les auteurs désunis de leurs jours, qui obligés de les chérir et de les respecter également, sont pour ainsi dire forcés de prendre parti entre eux, qui n'osent rappeler en leur présence le déplorable mariage dont ils sont les enfants. Ah! garde-nous d'encourager le divorce; de fontes les modes, ce serait la plus funeste.

Or qui parle ainsi?

Napoléon Ier..... avant d'avoir divorcé, cela va sans dire.

Grands bargains annoncés pour la semaine prochaine par la maison Marx Bros. 73 rue du Canal.

Mouvement consulaire. — Le *Journal officiel* a publié un mouvement consulaire d'où nous extrayons ce qui suit:

M. Fauconnet (Charles-Prosper), consul de 1re classe à Melbourne, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Belocar (Eugène-Jules), chancelier de 1re classe près le consulat de France à San Francisco, est nommé consul de 2e classe à Melbourne, en remplacement de M. Fauconnet.

M. Meyer (Théodore-Charles-Constant), chancelier de 1re classe près la légation de France à Washington, est nommé consul de 2e classe et chargé, en cette qualité, de la gestion du vice-consulat de France à Hong-Kong, en remplacement de M. Blancheton.

—On parlait dernièrement devant Meaux-et d'un jeune homme dont la suffisance bête a compromis quelques femmes assez faibles pour avoir succombé à ses gilets en cœurs et à ses cheveux frisés:

—Oui, dit l'auteur de "Monsieur Cupidon," on a tort, c'est un *sot périlleux*.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 14 mars 1880.
Température—beau et chaud—temps du nord tournant à l'est, temps assez pluvieux.

Température du 13 mars 1880.

Thermomètre de G. Demazin, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	56	13
Midi	70	21
3 P. M.	72	22
6 P. M.	66	19

Mortalité pendant les 24 heures finissant à 6 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les différents états:

Augusta, Géo.	47	Louisville, Ky.	41
Atlanta	43	Memphis, Tenn.	44
Charleston, S. C.	48	Mobile, Ala.	74
Chicago, Ill.	43	Nashville, Tenn.	46
Cincinnati, O.	43	New Orleans, La.	76
Cleveland, Tenn.	43	Port Gibson, Miss.	70
Corinth, Miss.	42	Pittsburg, Pa.	37
Davenport, Iowa	36	Shreveport, La.	67
Dubuque, Iowa	36	St Louis, Mo.	34
Key West, Fla.	82	St Paul, Minn.	21
La Crosse, Wis.	32	Vicksburg, Miss.	66
Leavenworth, Kan.	35	Yazoo City, Miss.	68

Moyenne des deux années précédentes pour les mêmes jours:

Augusta	14.06	Nashville, Tenn	42.06
Cairo, Ill.	41.11	New Orleans*,	2.33
Cincinnati, O.	39 03	Omaha, Neb.	5.09
Davenport, I.	3 01	Pittsburgh, Pa.	7.01
Keokuk, Iowa	4.03	Shreveport, La.	14.19
La Crosse, Wis.	2 07	St Louis, Mo.	11.91
Leavenworth, K.	4.02	St Paul, Minn.	glace
Louisville, Ky.	20.00	Vicksburg, Miss	41.02
Memphis, Tenn.	28.04	Yazoo, Miss.	1.09

* An-lennes du niveau des hautes eaux de 1874.

GEORGES E. BOHN,
Surgeon Signal Corps, U. S. A.

Naissances, mariages et décès inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières vingt quatre heures:

Naissances—Mme G. Brunig, un garçon, 12 mars.
Mme E. Winkler, une fille, 9 mars.
" W. Tylman, un garçon, 25 jan.
" L. A. Bertin, un garçon, 20 jan.
" J. Rahler, une fille, 10 fév.
" G. W. Long, un garçon, 26 fév.
" John P. Lavillebeuvre un garçon, 5 mars.
" Jean H. Ménard, une fille, 13 jan.
" Bernard G. Carbegal, un garçon, 27 nov.
" Thomas Fanning, un garçon, 3 mars.
" Marcelin T. Rifert, une fille, 6 mars.

Mariages—Human Angelston à Mlle Aline Yudsmans.
Nicholas Henkes à Mlle Barbara Kleser.
Allen Jones à Mlle Rose Pinkney.
U. Williams à Mlle Cecilia Jones.

Décès—Ella L. Poulard, 6 ans, rue Bons-Enfants, près Clouet.
Florence Emito, c. 6 ans, rue White, près Johnson.
Chas. O. Selcahnaydre, 24 heures, 228 rue des Champs-Elysées.
Mme Thérèse Lavery, 47 ans, 26 rue Scrugers, native d'Irlande.
Mme Christine Lindauer, 26 ans, 125 1/2 rue Esturge, native de la Nlle-Orléans.
Emma Patterson, c. 6 jours, No 97 de la rue Galvez, native de la Nlle-Orléans.

Décisions de la cour suprême de la Louisiane. — Lorsque le dossier d'une cause criminelle n'indique pas que le greffier de la cour inférieure, durant l'exercice de ses fonctions, à une époque quelconque antérieure au tirage des noms des jurés, ait pris le serment de commissaire de juris, il faut que le verdict soit écarté.

—Quand un acte de vente de propriété contient déclare $1. comme montant payé, et que la vente est attaquée, pour simulation, par un créancier du vendeur, une preuve orale est admissible à l'effet d'établir la validité du contrat.

—Dans un procès où le demandeur maintient qu'il a été légalement élu et que les chiffres des commissaires ont été frauduleusement chargés dans le but de donner la majorité à son adversaire, dont le secrétaire d'Etat a proclamé l'élection, le résultat officiel, les feuilles sur lesquelles les noms des électeurs sont inscrits—résultat et feuilles qui ont été transmis au secrétaire d'Etat—doivent être produits, sinon il faut prouver leur perte ou leur destruction avant que les preuves de changements de chiffres puissent être acceptées.

—Dans une action amenée par un séquestre, la demande de dommages pour détention illégale de marchandises suffit pour faire admettre des témoignages à l'appui de la réclamation.

—Des propriétés d'une succession peuvent être vendues par l'exécuteur en personne, qu'il soit ou non encastrar aux yeux de la loi.

—Lorsque, à la première criée, les biens d'une succession rapportent moins que l'évaluation, la vente est nulle, mais si le chiffre de l'évaluation n'a pas été obtenu à cette première criée, il faut que les propriétés soient annoncées de nouveau en ventes, à douze mois de crédit, à quelque prix que ce soit, et aucun ordre additionnel n'est nécessaire pour autoriser la vente faite à la seconde criée.

—Les règles qui s'appliquent à la vente de propriétés de mineurs quand ceux-ci ont des titres complets, ne s'appliquent pas à la vente faite par un administrateur à une succession dont les héritiers sont mineurs.

—L'achat de propriété par une femme mariée qui n'a pas été autorisée, ne peut être annulé qu'à sa demande, à celle de son mari ou celle de ses héritiers.

—Un shérif à qui des ordres ont confié la garde de propriétés, peut intenter un procès en dommages à la personne qui, par la violence ou la fraude, la lui retire; il le peut, même en l'absence de plainte de la part du demandeur.

—A la mort du père et de la mère, le mineur, s'il est dans le besoin, peut réclamer, de la succession de l'un ou de l'autre, les mille piastres qu'accorde la loi de 1852.

Cour criminelle supérieure.

—Le juge a accordé une nouvelle audition de cause à Maurice M. Dreifus, déclaré coupable, le 20 février 1880, d'avoir, le 6 janvier 1880, détourné $100 au préjudice de J. P. Sarrazin.

A. W. Tompkins déclaré coupable, le 17 février, d'avoir détourné, le 11 décembre 1879, $45, une montre, une chaîne et un pardessus, au préjudice de C. G. Hanna, à l'hôtel Canidy, a demandé une suspension de la sentence. Le juge donnera une décision demain lundi.

Harry Cook, C. G. G. Le Breton, Fred. Seibert, Joseph Wavino et Geo. England se sont reconnus coupables de port d'armes cachées. Ils ont été condamnés, chacun, à cinq piastres d'amende ou dix jours de prison de paroisse.

Wm Sinclair, accusé d'être entré dans une maison, avec effraction; Jim Tobin, accusé de port d'arme cachée; John B. Wiesdendorff, accusé de détournement de fonds; l'officier de police D. J. Muller, accusé d'avoir déchargé une arme sur quelqu'un—se sont déclarés innocents.

La fête de St-Patrick. — Mercredi matin, à 9 heures et demie, sera célébrée solennellement la fête de St-Patrick à l'église de ce nom, rue du Camp. Il y aura grand'messe chantée par monseigneur Allen, curé de la paroisse.

Le panégyrique du patron de l'Irlande sera prononcé par le Révérend Père Murphy. Plusieurs artistes et amateurs ont offert leur concours pour la circonstance.

Détail qu'il est bon de noter, la quête sera faite au profit des malheureux Irlandais dont les misères ont excité les sympathies du monde entier. Il est à espérer qu'elle sera abondante et la Nouvelle-Orléans saura en cette circonstance soutenir noblement sa vieille réputation de générosité et de charité.

Les prières des Quarante Heures commenceront ce matin, à la messe de 10 heures, qui sera célébrée solennellement.

Aujourd'hui, demain lundi, et après-demain mardi, il y aura à 7 heures du matin du soir, service et bénédiction solennelle.

Meurtre.—Une femme de couleur, employée de Michael L. Meade, propriétaire d'un café de la rue Patterson, entre les rues Olivier et Vallette, Algar, s'est aperçu, hier matin, en entrant dans l'établissement que Meade avait été assassiné.

La porte d'entrée était fermée, elle a pénétré, par une porte de derrière, dans une chambre, où elle a trouvé le cadavre de Meade dans une mare de sang.

Le défunt avait au front une horrible blessure, et tout indiquait que la chambre avait été le théâtre d'une lutte désespérée.

Un tiroir où il y avait habituellement de l'argent était vide, et ses vêtements étaient épars sur le plancher.

On a vu dans la cour les empreintes des pieds des meurtriers, et une échelle appuyée contre la barrière; à quelques pas de la maison, une hachette et des outils que la femme de couleur a reconnus comme ayant appartenu à Meade.

Les aides Dave et Mike Hennessey de la police secrète, ont arrêté John Jones couleur, qu'on a tout lieu de croire le meurtrier.

D'après les renseignements que le rapporteur de *l'Abeille* a obtenus, Jones et Meade s'étaient querellés, mercredi passé, à propos d'un casse-tête que le premier avait laissé la veille dans le café.

En conduisant Jones à la station du huitième precinct, les aides Hennessey ont remarqué plusieurs taches de sang sur son pantalon. Hier matin, Jones, se parlant à lui-même, tout en sciant du bois, a dit que cela apprendrait à Meade d'avoir pris son casse-tête; que ce serait le dernier qu'il prendrait.

Il nie être le meurtrier, mais ajoute qu'il croit que la prise du casse-tête a été la cause de sa mort. Les empreintes des pieds qu'on a vues dans la cour, sont les mêmes que celles des souliers de Jones.

Tentative de suicide.—Hier, à trois heures de l'après-midi, William Mason a essayé de se suicider en se jetant dans le fleuve, d'une barge amarrée au pied de la rue Toulouse; il en semble infailliblement noyé sans l'officier Finney, qui a pris un canot et est arrivé à temps pour le retenir.

Mason a été déposé à la station du port.

Cour du juge Mittenberger.—

Le juge a remis au 17 du courant, l'information contre MM. Fernand Rancé et John Bonnafon, accusés d'attaque à main armée.

Justin Brust, accusé d'attaque avec intention de tuer, a été envoyé devant la première cour de district.

Joe Olivier, accusé d'avoir poignardé Victor Pesou, a été envoyé devant le même tribunal.

Le caporal F. Conrad, accusé de vols de fait (mais affidavits) a été acquitté.

M. C. H. Begge a signé le cautionnement de M. Hugo Van Ullrich, accusé de libelle.

Cour du juge Skeppham.—Henry Parker, accusé de port d'armes cachées, a été envoyé devant la cour criminelle supérieure. Cautionnement de $250.

Mme Dowd, accusée de brie de paix, a fourni un cautionnement de $100.

Le juge a acquitté George Kelly, accusé d'avoir battu un officier de police.

Cours de district.—A la Deuxième cour, la succession de John Mead, est ouverte.

—A la quatrième cour, le Marchants Mutual Insurance Company réclame, de Mathilde Mai, $702 94, montant d'un billet, avec intérêt de 8 0|0 à dater du 18 décembre 1875.

Note explicative.—Quelques lecteurs, parcourant rapidement la mention que nous avons faite hier de la mort en fête de M. Ch. Rose, Sr, auront pu être induits en erreur sur un fait secondaire. M. Rose, se sentant indisposé, avait demandé un petit verre de Malakoff Bitters, mais quand on le lui a apporté il venait de mourir. L'amer Malakoff, dont notre ami, M. Alf. Walz, rue Conti, est le fabricant, est d'ailleurs une préparation qui, loin de tuer personne, aide à vivre. C'est un excellent tonique, qui ouvre l'appétit, fortifie le système et produit d'autres effets bienfaisants.

Rectifications.—Le sénat a ratifié les nominations suivantes, faites par le gouverneur:

Jason Hamilton, membre du bureau d'aldermen de la ville de Lake Providence, paroisse East Carroll, en remplacement de E. J. Deloney, démissionnaire;

Wm. M. Marks, notaire de la paroisse Assomption;

W. W. Whittington Jr., James R. Waters et James Andrews Jr., notaires de la paroisse Rapides;

Henry Abraham, directeur, au nom de l'Etat, de la Banque des Citoyens, en remplacement de A. H. May, démissionnaire;

John D. Thompson, notaire de la paroisse St-Landry.

Paragraphes. — Le grand jury d'examen a fait des franchises du City Rail Road Company.

—Les notaires publics devant avoir de nouvelles commissions, il convient que leurs demandes soient adressées au gouverneur le plus tôt possible.

—Le changement de la maison No 184 de la rue Liberté menace ruine.

—Les percepteurs de *licenses* de M. Isaacson, administrateur du département des finances, se sont mis en campagne hier matin. Chacun d'eux est muni d'une autorisation et d'instructions.

—Des individus se sont amusés, hier matin, à décharger des pistolets au coin des rues Toulouse et Bourbon.

—M. Pierre et sa charrette sont tombés dans le canal Broad; on les en a, heureusement, retirés.

—Le télégraphe a transmis, hier matin, la dépêche suivante au *Times*:

Paroisse St-Jacques,
Habitation Lucinde, 11 mars 1880.

Il y a eu crevasse, hier matin, à deux heures, sur l'habitation de notre voisin, M. M. Tircuit. Un grand nombre de planteurs et d'hommes de couleur se sont assemblés, et grâce à leurs efforts incessants, la crevasse était bouchée avant la tombée de la nuit. Comme le fleuve continue à monter, les cultivateurs de rir devraient se tenir sur leurs gardes afin de prévenir des accidents.

D. Weber.

—Le coroner Markey a terminé, hier matin, l'enquête qu'il a institué à l'occasion de l'homicide de Robert Wise. Plusieurs témoins ont déclaré qu'ils ont assisté à la lutte entre le défunt et le caporal Murphy, mais n'ont pas vu ce dernier faire feu sur Wise.—Le juri a déclaré que Wise est mort des suites d'une blessure faite par un inconnu.—Le juge Sheahan a fixé à $2500 le cautionnement de l'accusé.

—La compagnie des waterworks commencera, lundi, la pose des tuyaux dans le deuxième district. Un navire parti de Philadelphie apporte les tuyaux destinés au troisième district.

—Les grandes régates du St John Rowing Club sont fixées au 2 et 3 juin.

—La goélette Vernal est arrivée, hier matin, de Rustan, chargée de fruits. Elle est consignée à M. Machoca.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $14,754,15, dont $1,378,45 provenant du département du revenu intérieur, $60, en or, $420,06, en argent, et $1,976 en billets, provenant de la douane, $9,300 du bureau de poste, $1,609,64 de différentes sources.

—Robert Miller a fait arrêter H. T. Lawler, qu'il accuse de parjure.

—La compagnie de pompiers Washington No 20 accepte la machine Jeffreys qu'elle a reçu dernièrement.

—Le Club social Claiborne donnera le 19 mars, jour de la Saint-Joseph, un bal masqué à la salle maçonnique.

—John Watson, couleur, pour avoir assailli et battu Mary Jackson, dans l'intention de la tuer, a été arrêté, hier, à 11 heures moins le quart, au No 94 de la rue du Bassin, et écroué à la station centrale.

—Hier, à trois heures de l'après midi, Jas. Joe. Broe, âgé de 40 ans, a été arrêté au coin des rues Carondelet et Gravier. Il est accusé de port d'armes cachées, de s'être battu et d'avoir troublé la paix.

—Charles Chaine et Jas. Morton, pour s'être battus et avoir troublé la paix, ont été arrêtés hier soir, à 8 heures moins le quart, dans la rue Dryades entre les rues Union et Perdido.

—Le capitaine Remy Clark, gardien de la prison de paroisse, est parti hier après-midi à bord du bateau à vapeur Natchez, pour Baton-Rouge où il amènera au pénitencier les condamnés dont voici les noms:

Charles Joseph, condamné à un an et 6 mois de pénitencier, pour avoir poignardé quelqu'un; ont été condamnés pour larcin: Joseph Henry, à deux ans; Harriet White, à un an; C. Moore, à huit mois; Estelle Thornton et Sam Walsh, à un an; Joseph Smith alias George, et Geo. Hubert, à six mois; Wm Henderson, à deux ans; Henry Woods et Lucy Valcour, à un an; Senis Jones, à deux ans; Peter Raciviteh, à un an; Charles Goodman, pour avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes, condamné à six mois; John Peterson, pour attaque avec intention de vol, a été condamné à deux ans; Senis Jones, pour avoir obtenu des marchandises sous de faux prétextes, a été condamné à un an; Thomas Arata, pour homicide, a été coudamné à cinq ans; F. Dufour, pour avoir blessé quelqu'un avec intention de meurtre, a été condamné à dix ans; Dan Hays alias Pat Hays, pour larcin, dix ans; Joseph Vintimilla, pour avoir poignardé, dix ans; Peter Holmes, alias Jumper, pour vol avec effraction, dix ans; Nelson Boyd, pour larcin, a été condamné à deux ans; Thomas C arke, pour homicide, deux ans; Geo. Hart alias Butcher Hart, pour vol, dix ans; Ambroise Young, pour avoir poignardé quelqu'un, dix ans; Charles Byrd, pour effraction, dix ans; Isaac Bradley et Louis O. Lindy, pour meurtre, ont été condamnés à vie. En tout vingt-huit condamnés, dont 12 blancs et 16 de couleur.

Vente importante aux bureaux de l'association des aliénateurs:

Jos. Gaudet, rue Bruno, un terrain et bâtisses, situés dans le deuxième district dans l'îlot compris entre les rues Rampart, Ursulines, Bourgogne et Roman, ayant 30 pieds à rampart, dans 4 de rue Romparte sur une profondeur de 92 pieds..... $2,400

L. Keller à P. O'Connor, un terrain et bâtisses situés dans le quatrième district, dans l'îlot compris entre les rues Bergerac, Providence, Levée et Bonsecours, ayant 25 pieds de face à la rue Bergerac, sur une profondeur de 112 pieds..... 1,200

La succession de M. et de Mme Miller au Maire à Jules Hyppolyte, un terrain et bâtisses situés dans le sixième district, dans l'îlot compris entre les rues Milan, Berlin, Live Oak et Lesseps, ayant 26 pieds de face à la rue Milan sur une profondeur de 120 pieds..... 260

La même succession au même, un terrain et bâtisses situés dans le même district, dans l'îlot de la même rue, ayant la même façade sur la rue Milan et la même profondeur..... 210

Le cinquantenaire d'*Hernani* eut une occasion de le dire: Victor Hugo n'a pas toujours été millionnaire. Et Spoonard la belle Mlle Fouchier, le poète avait fait un mariage pauvre. Pendant fort longtemps, c'est-à-dire de 1824 à 1830, il fallait vivre de prose et de vers, et vivre même fort modestement.

Un détail curieux: les droits d'auteur du roman d'*Han d'Islande* ont servi à l'ameublement du jeune ménage.

Autre anecdote: en 1830, le jour de la première représentation d'*Hernani*, Victor Hugo n'avait chez lui pour toute ressource monétaire qu'une somme de cinquante francs en pièces de quatre sous.

A minuit, quand le succès du grand drame fut décidé, la jeune et belle madame Victor Hugo s'écria en riant, en prenant telle du Théâtre-Français:

—Allons, nous aurons de quoi payer notre boulanger, le mois prochain.

SOIRÉE PARISIENNE.

LES NOCES D'OR D'HERNANI.

"L'bonhomie et le balcon étaient pavés de crânes académiques et classiques. Une rumeur d'orage grondait sourdement dans la salle, il était temps que la toile se levât; on en serait peut-être venu aux mains avant la pièce, tant l'animosité était grande de part et d'autre. Enfin les trois coups retentirent. Le rideau se replia lentement sur lui-même, et l'on vit, dans une chambre à coucher du seizième siècle, éclairée par une petite lampe, Dona Josefa Duarte, vieille en noir, avec le corps de un jupe comme de jais à la mode d'Isabelle la Catholique, écoutant les coups que doit frapper à la porte secrète un galant attendu par sa maîtresse:

Serait-ce déjà lui!—C'est bien à l'escalier Dérobé.....

"La querelle était déjà engagée. Ce mot rejeté sans façon à Pasteur vers, est assurément audacieux, impertinent même, semblait un spadassin de profession, un Saltabadil, un Escamoncelo allant donner une pichenette sur le nez du classicisme pour le provoquer en duel."

C'est ainsi que Théophile Gautier dans un merveilleux article auquel j'emprunte ce fragment, raconte à la postérité l'émouvante soirée du 25 janvier 1830, où la Comédie-Française donnait la première d'*Hernani*.

Je n'ai point mission de rappeler ici les incidents mémorables de cette époque, et je vais me borner à vous donner des détails sur la cérémonie d'hier soir.

L'on fêtait sur notre première scène, cette date du 25 février.

La salle était remplie des fidèles et des amis du grand poète.

Dans la grande avant-scène de droite, on pouvait voir les trois petits-enfants de Victor Hugo, trois adorables bébés, qui ont passé leur soirée à applaudir les interprètes du chef-d'œuvre de leur aïeul.

Il fallait voir le bonheur et la joie épanouis sur leur figure. Pendant les entr'actes, ils passaient leur temps à reconnaître les amis qui étaient dans la salle et à leur envoyer de gros baisers.

La salle ne s'est guère emplie que vers le cinquième acte d'*Hernani*, car le spectacle se composait naturellement de cette pièce, d'un prologue qu'elle est bonorée. La *Liseur du Constitutionnel* rappelle une anecdote qui prouve que la question est plus ancienne qu'on ne croit:

M. de Robespierre, étant directeur de l'Académie royale des belles-lettres d'Arras, reçoivit, dans le séance du 18 mars 1787, Mlle de Kéralie. Je n'ai pas son discours sous les yeux (j'ignore même s'il a été conservé); mais j'en ai le compte rendu, que je me fais un devoir de reproduire:

"M. de Robespierre félicite l'Académie sur le choix qu'elle avait fait d'une personne aussi intéressante par les charmes de son esprit et par l'étendue de ses connaissances que par les grâces de son sexe.

"Il examina, à cette occasion, s'il était avantageux d'admettre les femmes dans les compagnies littéraires, et il prouva que l'introduction de cet usage serait utile aux femmes et aux académies et que, par conséquent, il opérerait le bien public."

—Dumas fils avait été convié à un repas de corps donné par les sauveteurs bretons. On n'a pris le prononcer un discours. L'auteur de la *Dame aux camélias* n'était cuits graciesusement, puis s'était aussi d'un vieux loup de mer déposé avec profusion.

Les vins capiteux aidant, nos sauveteurs mirent leurs exploits sur le tapis et se célébrèrent eux-mêmes sans vergogne.

Le vieux loup, voisin de Dumas, se distinguait entre tous. Il devenait féroce, surtout quand il parlait des pêches. A un certain moment, oubliant toute retenue, et se tournant vers Alexandre:

—Ce que vous avez fait! vous.

—Moi, répondit doucement Dumas, j'ai sauvé un chien de Terre-Neuve qui se noyait.

—L'on causait dans un salon distingué des merveilleux progrès faits par la science.

—Un dernier mot n'est pas encore dit, ajouta un des assistants, car je connais un savant de l'Institut qui a trouvé le moyen de combattre la mort.

—Si vous êtes bien avec lui, riposte immédiatement un joyeux viveur, pensez-y l'attendre un peu avant de parler de son invention, car j'ai encore quelques parents à hériter.

—Un mot inédit du général Galliffet, à ses bonnes heures.

Savez-vous comment il appelait les Arabes?

Les enfants des Douars.

Pardonnons-lui pour une fois.

Grands bargains annoncés pour la semaine prochaine par la maison Marx Bros. 73 rue du Canal.

—Il y a quelques jours, un marchand de vin de Courbevoie se présentait chez M. Lopes-Sylva, changeur, 109, rue St-Lazare, pour y vendre une obligation de la ville de Paris. Ce changeur versa au client son argent, et, le lendemain, il envoyait toucher le montant du titre à la caisse municipale.

Le caissier, après en avoir examiné le numéro:

Mais ce n'est pas seulement 500 francs que j'ai à vous rembourser, dit-il au garçon de recette; c'est 100,500 francs, car cette obligation a gagné le lot de cent mille francs au tirage de 1879.

Le garçon, abasourdi par cette nouvelle, ne voulut pourtant recevoir que les 500 fr. de l'obligation et courut chercher son patron qui arrivait.

Celui-ci se hâta d'en faire part à son client de Courbevoie, qui, en même temps qu'une immense joie, eut un mouvement d'épouvante en songeant que, dans la délicatesse de son cœur, comme dans celle du garçon de recettes, cette somme ne pouvait lui échapper.

Le moralité de tout cecl c'est qu'à chaque tirage, les porteurs de titres ne doivent pas négliger de consulter la liste des numéros sortis.

Empêt'on exceptionnellement sur chaudière chez le concierge de la semaine—chez A. Pepin & Brother, rue du Canal, coin Baronne.

—Doit-on ouvrir aux femmes les portes de l'Académie française?

Tout savoant des bas-bleus qu'on puisse être, on n'est trouvé rien à dire à l'admission de George Sand, par exemple, dans une compagnie qu'elle est honorée. La *Liseur du Constitutionnel* rappelle une anecdote qui prouve que la question est plus ancienne qu'on ne croit:

Londres, 13—La compagnie générale transatlantique a repris sa ligne hebdomadaire entre le Havre et New York. C'est le vapeur Frangeul qui a inauguré le nouveau service. Les départs hebdomadaires de New York commenceront à partir du 21 courant.

Cette compagnie va aussi ouvrir un nouveau service partant de Marseille, et faisant escale à Cadix, Fort-de-France, la Martinique, la Havane et Vera-cruz; puis revenant par la Havane, New York, Liverpool, Gibraltar, à Marseille.

Le premier départ de Marseille aura lieu, le 26 courant, et de New York (on un vapeur est attendu le 12 mai,) le 16 mai. Les vapeurs de cette ligne sont le Ferdinand de Lesseps et la Ville de Marseilles.

Abolition de la police privée de l'empereur.

Londres, 13—Le correspondant de News à St Pétersbourg a lieu de croire que la Section, ou la département de la police, de la chancellerie du czar va être abolie. Le professeur Griboriff, appartenant à la commission, dans un discours très applaudi, a demandé sa suppression.

Les appareils de gaz d'une fonderie ont fait explosion, hier. La fonderie et 3 vastes bâtiments ont été détruits.

Le nouveau cable français du Pas de Calais

Londres, 13—Des ouvriers sont arrivés à Pentzance avec une construction pour y installer le nouveau cable français. Il sera établi près de port Heansew. La section anglaise du cable partira de Londres la semaine prochaine. On croit que l'opération sera achevée en dix jours et que le cable pourra fonctionner immédiatement.

Le prince Hohenlohe à la cellule de M. Grévy.—Herr Lasker abandonne son parti.

Londres, 13—Une dépêche de Paris au Standard dit que le prince Hohenlohe, ambassadeur allemand, assistait à la réception du président Grévy, jeudi.

Le correspondant spécial du Standard annonce que Herr Lasker, chef du groupe de la gauche des libéraux nationaux s'est séparé de ses collègues politiques, disant qu'il ne peut avoir que peu d'influence sur ses anciens amis.

Lord Derby se jetant dans le parti libéral.

Londres, 13—M. Gladstone, dans un discours prononcé à Marylebone, a annoncé que lord Derby s'est définitivement joint dans le parti libéral.

Le brigandage en Turquie.

Londres, 13—Des rapports des différents points de l'Empire font un tableau effrayant de la situation du pays. Ce n'est partout que confusion et dilapidation. Les consuls à Salonique, ont informé leurs ambassadeurs, à Constantinople, que à l'exception des villes et de leur voisinage immédiat, tout le pays est infesté de brigands qui y règnent en maîtres.

Il est Néanmoins de 18 bandes différentes qui comptent en tout 150 hommes, tous désespérés grecs, valaques, bulgares, albanais et turcs. Ils détroussent indistinctement musulmans et chrétiens. Jusqu'à la date du 12 courant, on n'avait pas à Constantinople de nouvelles du col. Synge ni de sa femme.

Londres, 13—Il continue à arriver des rapports désolants sur la situation de l'Arménie et de Kurdistan. La famine s'étend sur un espace de 100,000 milles carrés.

Il faut attendre 5 mois avant qu'une autre récolte vienne mettre un terme à cette détresse.

Il a été fait un appel en faveur des Irlandais; il porte les signatures de Gladstone, Granville, le marquis de Salisbury, du comte de Shaftesbury et de personnages importants.

Les lettres entre les Grecs et les Bulgares dans la Roumélie Orientale sont devenues si animées et la preuve des efforts que font les Bulgares pour chasser les Grecs sont si manifestes que Alaka Pacha, gouverneur général, bien qu'il paraisse sympathiser avec le mouvement a dû envoyer une circulaire aux Préfets leur ordonnant la dissolution des sociétés secrètes Bulgares, des associations gymnastiques, organisées par les Russes, pendant qu'ils avaient l'administration de la province.

Le général Strecker, commandant la milice de Roumélie a demandé le renvoi des officiers russes, et menace de se retirer, si on oppose un refus à sa demande.

Sir Garnet Wolseley quartier maître général.

Londres, 18—Le Standard dit: Nous apprenons que sir Garnett Wolseley a accepté le poste de quartier maître général des Horse Guards à Whitehall.

Vapeur échoué.

Liverpool, 13—Le Montana s'est échoué, aujourd'hui, à 3 heures du matin, pendant un épais brouillard. Les passagers et les malles ont été envoyés à Liverpool. Le capitaine et l'équipage restent près du navire.

Mesures sanitaires à la Havane.

Havane, 13—Le capitaine Blanco a ordonné les réglements additionnels suivants en vue d'améliorer la salubrité des